



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 2 aout 2017

[www.etudes-fiscales-internationales.com/](http://www.etudes-fiscales-internationales.com/)  
[pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite](#)

**[Je suis la transparence, cette nouvelle vertu par JD Bredin](#)**  
DISCOURS SUR LA VERTU par Me JEAN DENIS BREDIN ,  
Membre de l'Académie Française

**[Les lettres fiscales d'EFI Pour lire les tribunes antérieures cliquer](#)**

**[La lettre EFI du 28 aout pdf](#)**

Pour placer dans votre dossier 'les lettres d'EFI' sur votre bureau

**[Décision n° 2017-646/647 OPC du 21 juillet 2017](#)**

Le droit de communication des enquêteurs de l'AMF de se faire communiquer les données conservées et traitées par les opérateurs de télécommunications dans le cadre de l'article [L. 34-1](#) du code des postes et des communications électroniques a été **déclaré contraire à la constitution**

**[Droit à l'erreur : le gouvernement contraint de reporter son projet pour l'étoffer](#)**  
par [Marie Bellan](#)

**[Le registre des bénéficiaires effectifs est ouvert depuis le 1er aout](#)**  
**[\(décret du 12 juin 2017\)](#)**

La déclaration sur ce registre est elle obligatoire pour les sociétés de personnes dont les associés sont déjà connus de tous les tiers ????

Le dépôt est obligatoire depuis le 2 août 2017 pour les entités qui s'immatriculent.

Les entités immatriculées disposent d'un délai de régularisation expirant le 1 avril 2018.

A défaut sanctions pénales significatives

**[La DGFIP prépare un développement des contrôles sur nos exiles fiscaux](#)**  
**[et sur les dossiers de l'assistance provenant de BERNE !!](#)**

Le **[Décret n° 2017-1295 du 21 août 2017](#)** a pour objet d'étendre les compétences de contrôle aujourd'hui dévolues à la direction des résidents à l'étranger et des services généraux à l'ensemble des fonctionnaires de catégories A et B des services de contrôle de la direction générale des finances publiques.

Note ces fonctionnaires seront assistés par des conseillers internes spécialisés (cf. approche STDR)

**[Article 350 terdecies CGI annexe 3 § VIII NOUVEAU](#)**  
**[en vigueur à compter du 25 aout 2017](#)**

**[Fiscalité du capital et expatriations : quel coût pour l'économie française ?](#)**

Réformer la fiscalité du capital pour endiguer les expatriations fiscales et relancer le « facteur entrepreneurial » indispensable à notre croissance

La fiscalité du capital française incite fortement à l'expatriation fiscale. C'est ce que montre l'étude comparée de la charge fiscale entre la France et six pays européens, dont certains sont clairement des

pays d'expatriations.

Une étude de COE-Rexecode évalue le manque à gagner à 0,06 point de PIB par an, soit 45 milliards depuis trente ans. [Les echos cliquez](#)

[Lire la suite](#)

Fiscalité du capital et expatriations : quel coût pour l'économie française ? .....	1
DIX MOIS DE PRISON POUR ZÉRO IMPÔT ??L'aff CELINE Ltd Cass Crim 31/05/17) 2	
L'Aff. JAHIN: CSG sur non résident NON européen : la CJUE saisie.....	3
UNE NOUVELLE AFFAIRE DE RUYTER .....	3
Les juridictions gracieuses en fiscalité ; le rapport 2016 du comité du contentieux.....	3
le rapport mondial sur la transparence: le Peer review group août 2017 .....	3
TRACFIN et La déclaration de soupçon de fraude fiscale (article L. 561-15-II).....	4
L'échange automatique: les textes suisses .....	5
Echange automatique de renseignements fiscaux / la mise en pratique.....	5
Le contrôle des Comptes bancaires étrangers .....	5
Le roman du casse fiscal du siècle: l'affaire des "quotas carbone".....	5
Les âneries économiques de l'ISF .....	6
Comment engager une procédure en manquement fiscal à Bruxelles.....	6

## **DIX MOIS DE PRISON POUR ZÉRO IMPÔT ??**

**L'aff CELINE Ltd Cass Crim 31/05/17)**

**Décharge d'imposition mais fraude fiscale ?**

**par Me Marc PELLETIER sur CAS CRIM du 31 mai 2017**

**l'arrêt du 31 mai 2017 (CASS CRIM 15-82159)**

Malgré un arrêt définitif de la CAA de Paris du 2 octobre 2013 , constatant que la société Celine Limited, société de droit anglais immatriculée au registre des sociétés britannique et ayant son siège social à Londres (Royaume-Uni n'avait aucun établissement stable en France ; malgré les décisions du conseil constitutionnel des 24 juin et 22 juillet 2016 réservant les plaintes pour fraude fiscale aux situations graves , la chambre criminelle de la cour de cassation a défini sa propre jurisprudence de l'établissement stable et a donc confirmé la condamnation à 10 mois de prison avec sursis alors qu'aucune imposition n'était demandé au condamné

Belle exemple de courtoisie confraternelle entre magistrats et de l'insécurité fiscale de la France

ATTENTION cette affaire pourra se reproduire avec GOOGLE avec toutes les retombées économiques sur la France et sa légendaire insécurité fiscale et juridique

Etablissement stable pénal mais non fiscal ?

[Les résultats du contrôle fiscal : 2007 à 2016](#)

**Commission des infractions fiscales Rapport 2015**

[Lire la suite](#)

**UNE NOUVELLE AFFAIRE DE RUYTER**

**Les contentieux fiscaux européens à fort enjeu budgétaire: un point d'étape**

Demande de décision préjudicielle présentée par le Conseil d'État (France)  
Frédéric Jahin / Ministre de l'économie, Ministre des affaires sociales (Affaire C-45/17)  
Questions préjudicielles

[Lire la suite](#)

**Les juridictions gracieuses en fiscalité ;  
le rapport 2016 du comité du contentieux**

MAIS POUR QUOI FAIRE ET POUR QUI ??

[Le comité du contentieux fiscal douanier et des changes \(cliquez\)](#) a discrètement rendu son rapport annuel 2016 publié le vendredi 11 août 2017 et nous remercions nos amis d'EFI de nous l'avoir communiqué

Ce rapport rempli de chiffre n'apporte aucune précision didactique sur les raisons des acceptations ou rejets des 1.255.000 décisions gracieuses instruites et prises par les nombreux agents de tout grade de notre administration

De même ; il omet de signaler le rôle des commissions administratives des impôts et surtout le rôle des juges judiciaires dans les fonctions de rétablissement financier mais aussi tout simplement humain de nos entreprises et de nos nombreux concitoyens surendettés .

ENFIN il omet de mentionner le contentieux douanier - faiblement protecteur des citoyens- du manquement aux obligations déclaratives (le MOD) des transferts de capitaux soumis au redoutable droit douanier ([les nouvelles sanctions en cas de MOD](#))

[Rapport du comité du contentieux fiscal et douanier 2016](#)

Avis en matière fiscale	
Décisions de la DGFIP <b>1 255 991</b>	Avis du comité <b>102</b>
Taux de rejet	
DGFIP 38.5%	Comité 21%
Avis en matière douanière	
18 aff douanières 7 aff de DI	
Cherchez l'erreur ????	

**Les JURIDICTIONS GRACIEUSES EN FISCALITE**

**cliquer pour lire et imprimer avec les liens**

[Lire la suite](#)

**le rapport mondial sur la transparence:**

**le Peer review group août 2017**

21/08/2017 - Le [Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales](#) (« le Forum mondial ») a publié ce jour les 10 premières notations attribuées dans le cadre de sa nouvelle procédure étendue d'examen par les pairs visant à évaluer la conformité des juridictions à [la norme internationale d'échange de renseignements sur demande \(norme EOIR\)](#) par les administrations fiscales.

[L'évaluation des 133 états  
phase 1 and phase 2 reviews \(as of november 2016\)](#)

Le Forum mondial a examiné le cadre juridique et les pratiques de 10 juridictions en matière d'échange de renseignements sur demande par le biais de rapports d'examen par les pairs de phase 1 et 2 combinés.

Trois juridictions – l'[Irlande](#), [Maurice](#) et la [Norvège](#) – ont obtenu la notation d'ensemble de « **Conforme** »

et

l'[Allemagne](#), l'[Australie](#), les [Bermudes](#), le [Canada](#), les [Îles Caïmans](#) et le [Qatar](#) – la notation d'ensemble de « **conforme pour l'essentiel** ».

La [Jamaïque](#) a, quant à elle, été notée « Partiellement conforme ».

[Echange automatique de renseignements fiscaux](#)  
[/ la mise en pratique](#)  
[pour imprimer sur votre bureau avec les liens](#)

### [TRACFIN et La déclaration de soupçon de fraude fiscale](#) [\(article L. 561-15-II\)](#)

Pour comprendre le rôle de Tracfin

[- Audition au Sénat \(14.06.16\) de M. Bruno Dalles, directeur du service Tracfin, cellule de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme](#)

"Nous travaillons donc sur la détection de fraudes graves. Si nous calculons le ratio - il ne s'agit que d'une moyenne - cela représente un peu plus d'un million d'euros par dossier. Pour lutter contre la petite fraude de quartier, il faudrait multiplier nos effectifs par dix ou vingt... Nous travaillons à la détection de la fraude fiscale organisée."

[L'exploitation des notes TRACFIN par la DGFIP \(source 07/17°\)](#)

[La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans le secteur des jeux](#)

[Lignes directrices relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans le domaine de la gestion de fortune](#)

[Le rapport d'activité 2016 de TRACFIN \(publié 13/07/17\)](#)

[TRACFIN ! encore plus de surveillance par votre banquier](#)

[Déontologie de l'avocat fiscaliste : l'obligation de dissuader la fraude fiscale](#)

[Lignes directrices conjointes de l'Autorité de contrôle prudentiel et de Tracfin sur les obligations de déclaration et d'information à Tracfin](#)

[Pouvoirs et prérogatives de TRACFIN](#)

[Tracfin les déclarations par secteurs d'activités .pdf](#)

[La lutte contre la fraude par Bruno Parent](#)

[COSI Communication systématique d'informations \(COSI\) cliquez](#)

[Lire la suite](#)

[L'échange automatique: les textes suisses](#)

[La liste des états soumis à l'EAR avec la suisse](#)

[Echange automatique de renseignements fiscaux / la mise en pratique](#)

[Echange automatique de renseignements fiscaux  
/ la mise en pratique](#)

pour imprimer sur votre bureau avec les liens

[Lire la suite](#)

[Le contrôle des Comptes bancaires étrangers](#)

[SUISSE: 13:07 BERNE reprend l'entraide administrative avec la France -](#)

[L'affaire crédit suisse ; les comptes saisis par la douane](#)

[Crédit Suisse : enquête sur plusieurs milliers de comptes bancaires non déclarés](#)

[Déclaration des comptes bancaires, assurances, trusts à l'étranger](#)

[\(BOFIP 8 mars 17\)](#)

[Lire la suite](#)

[Le roman du casse fiscal du siècle: l'affaire des "quotas carbone"](#)

Depuis lundi 14 août, Le Monde propose une série passionnante en cinq épisodes sur l'escroquerie gigantesque qu'a été l'affaire des « quotas carbone ». Les sommes envolées donnent le tournis : au moins 1,6 milliard d'euros de pertes pour la [France](#) en moins d'un an, 6 milliards pour les pays de l'[Union européenne](#).

L'idée de départ se voulait vertueuse : pour limiter l'émission des gaz à effet de serre, l'Etat français crée en 2007 un grand marché des quotas carbone, BlueNext. Chaque année, des quotas étaient attribués aux entreprises les plus polluantes, qui pouvaient les revendre si elles n'avaient pas atteint leur plafond ou racheter ceux des entreprises qui n'avaient pas dépensé le leurs.

Pour être encore plus citoyen, le marché s'ouvre à toutes les sociétés, qu'elles soient ou non identifiées comme pollueuses. Sans contrôles sur la réalité des acheteurs et des vendeurs. On institue une TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sur ces quotas achetés hors taxe et revendus toutes taxes comprises (TTC) – l'Etat se chargeant d'avancer la TVA. Personne n'avait prévu que des escrocs familiers de l'arnaque à la TVA se précipiteraient dans cette faille et voleraient systématiquement les 20 % de TVA sur chaque transaction. Jusqu'à gagner, pour certains d'entre eux, plus de 500 000 euros par jour.

La "fraude fiscale la plus importante jamais enregistrée"

le rapport de la Cour des comptes

[La fraude à la TVA sur les quotas de carbone](#)

[L'aspect technique de la fraude vu par Wikipédia](#)

[L'aspect fiscal analysé par Yves Macabies étudiant en Master à Paris Descartes](#)

[La mafia du co2: le dossier de mediapart](#)  
[L'incroyable histoire de l'arnaque au carbone par le Monde](#)

Episode 1 : L'aubaine (publication lundi 14 août)

Episode 2 : Le jackpot (publication mardi 15 août)

Episode 3 : La surchauffe (publication mercredi 16 août)

Episode 4 : Morts à crédit (publication jeudi 17 août)

Episode 5 : Fin de partie (publication vendredi 18 août)

**Les âneries économiques de l'ISF**

Les « sans revenu » en sont légalement exonérés.

EFI ne peut que saluer ces bienheureux résistants OU téméraires !

[La révélation du canard enchaîné du 7 juin 2016](#)

**[Comment engager une procédure en manquement fiscal à Bruxelles](#)**

Toute personne peut mettre en cause un Etat membre en déposant une plainte (un formulaire à cet effet est disponible ci-dessous) contre une mesure législative, réglementaire ou administrative ou une pratique administrative généralisée qu'elle estime incompatible avec le droit communautaire. Si la plainte apparaît fondée, la Commission pourra entamer une procédure d'infraction.

**[Précis de fiscalité DGFIP 2017](#)**

**[Annuaire complet statistique DGFIP 2015](#)**

**[Cahier statistique synthétique DGFIP 2015](#)**

**[Accès au CGI et au LPF sur Légifrance](#)**

**[Accès à la Brochure pratique 2017](#)  
**[\(déclaration des revenus 2016\)](#)****

**[Accès à la Brochure pratique Impôts locaux 2016](#)**

**[le bilan de la France au 31.12.15.PDF](#)**

**[Ocde les prélèvements obligatoires](#)**